



PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE DE L'ÉCOLLECTIF 2019-2022

VALEURS DE LA CSRS

Le PEVR de la CSRS mentionne 5 valeurs :

- Transparence
- Respect
- Collaboration
- Cohérence
- Compétence

VALEURS DE L'ÉCOLE

- **Autonomie et responsabilisation**
- Engagement, plaisir et créativité
- Développement global de l'enfant
- Écologie et développement durable
- Vivre ensemble et confiance

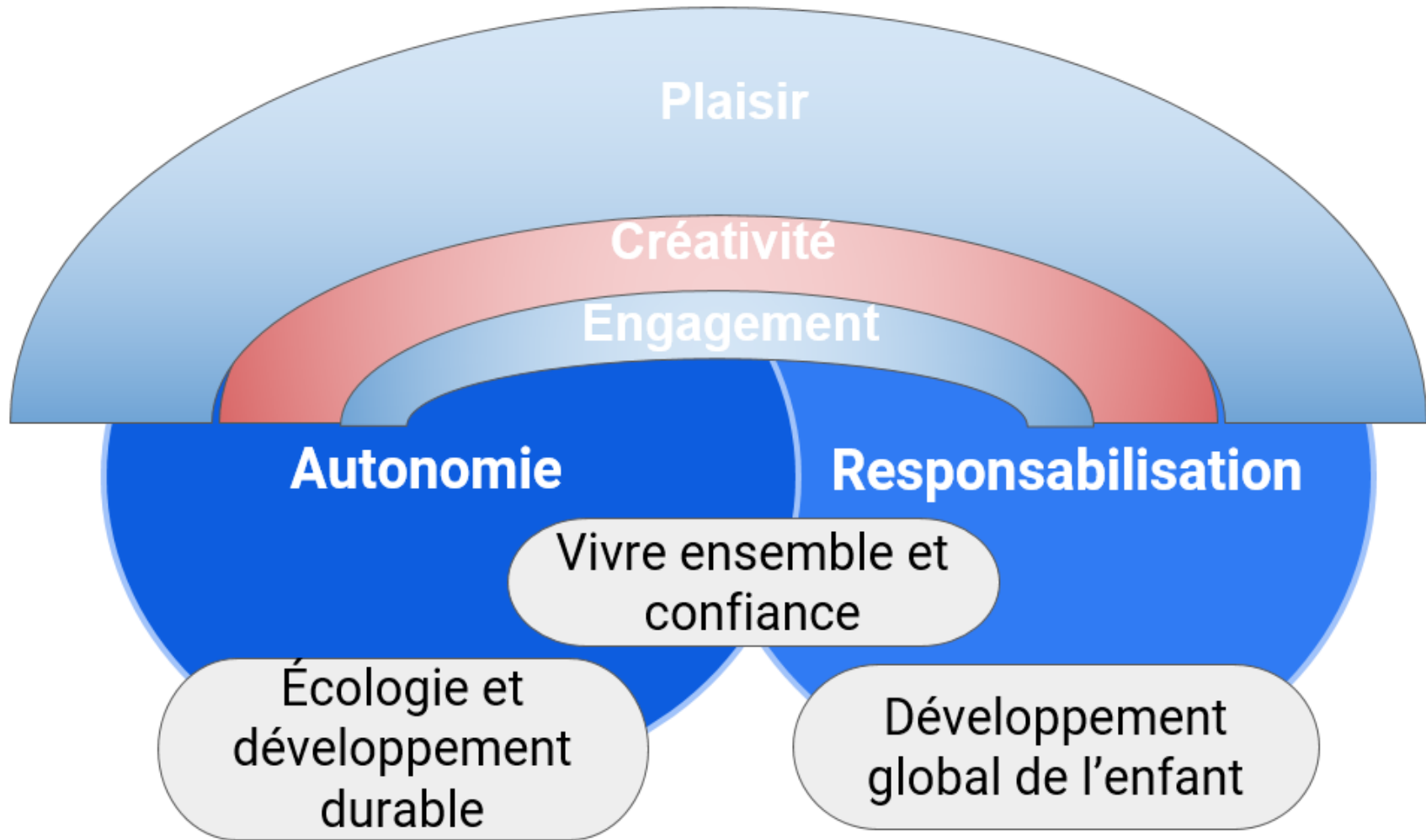
MISSION

Mission de l'école de l'Écollectif : INSTRUIRE – SOCIALISER - QUALIFIER

VISION DE L'ÉCOLE

Par l'engagement et la collaboration de son personnel ainsi que par l'implication des parents de l'école, l'Écollectif favorise le développement global et la réussite scolaire de tous les élèves par le biais de divers projets intégrateurs où les expériences culturelles, sportives et écologiques sont mises en valeur.

VALEURS



PROJET ÉDUCATIF : CONTEXTE DE L'ÉCOLE DE L'ÉCOLLECTIF

L'école, comptant 135 élèves, est située dans la ville de Sherbrooke, dans le secteur centre-sud. L'Écollectif est une école à projet particulier (pédagogie alternative par projet) qui dessert tout le territoire de la CSRS. Pour y inscrire un enfant, les familles doivent suivre un processus d'admission. C'est une école à choix de parents qui a une clientèle venant de milieux socio-économiques diversifiés (IMSE de 5 et SFR de 16,72). Le nombre de demandes étant beaucoup plus grand que le nombre de places, environ 25 % des demandes sont acceptées. De ses 135 élèves, seize ont un plan d'intervention soit 11,85 % de la clientèle.

C'est en 1984 que la corporation « Communauté éducative alternative *l'Écollectif* » a été créée par des parents qui souhaitaient une école à l'image de leurs valeurs éducatives.

L'école se distingue de différentes façons. En voici quelques-unes :

- Forte cohésion et adhésion de tous les enseignants et des parents aux valeurs et au mode de fonctionnement coopératif;
- Type de pédagogie : pédagogie du projet;
- Présence quotidienne des parents dans toutes les sphères de la vie scolaire : nombreux comités, soutien et animation en classe, CÉ (conseil d'établissement) et CEA (conseil de la communauté éducative alternative);
- Implication de tous les enseignants dans le suivi de tous les élèves tout au long de leur cheminement;
- Titulariat sur une période de deux ans;
- Projet multiâge : décroisement de la 1^{re} à la 6^e année toute confondue;
- Développement collectif de la vie démocratique dans la vie scolaire : conseil de classe, conseil d'école où tous les élèves sont présents, parent représentant des enfants au CA, consultation formelle des enfants;
- Souplesse dans l'organisation du quotidien : présence des parents, déplacement des élèves, communication régulière par l'agenda, changements d'horaire...;
- Liberté de choix dans la gestion du temps de travail : on apprend aux enfants à développer leur autonomie;
- Souplesse dans la consignation des notes : utilisation du bulletin à cotes plus en harmonie avec le type de pédagogie utilisée. (LIP art. 240);
- Ouverture sur la communauté;
- Code de vie utilisant un système de privilèges en lien avec le développement de l'autonomie et de la responsabilisation.

L'école partage le bâtiment avec les classes de maternelles et les classes d'accueil de l'école des Quatre-Vents (école de quartier). L'Écollectif comprend six classes de la première à la sixième année. Chacune des classes regroupe des élèves à plus d'une année d'étude (deux niveaux par groupe). Les élèves ont habituellement quatre enseignants pendant leur sixième à l'école. L'ajout d'un septième groupe permettrait aux titulaires de toujours suivre leurs élèves sur une période de deux ans.

L'école contribue à l'innovation pédagogique par le biais de partenariats variés avec l'Université de Sherbrooke et plusieurs organismes culturels de la ville de Sherbrooke. Les parents doivent être présents dans la vie de l'école, chaque famille s'engage à faire 25 heures d'implication par année. Les ressources à l'interne : la direction, le service de garde, le secrétariat et la conciergerie sont partagés avec l'école des Quatre-Vents. Les professionnels (psychologue, psychoéducateur, infirmier) sont disponibles par référence.

L'Écollectif fait face à des difficultés reliées aux balises ministérielles concernant des obligations d'évaluation à chaque étape pour les compétences en univers social et en sciences. Cette réalité rend difficile la pédagogie par projets, surtout pour les niveaux supérieurs (2e et 3e cycle). Pour permettre l'actualisation de la pédagogie par projets dans son entièreté, il nous faudrait aussi des espaces supplémentaires en plus des classes allouées aux groupes afin de vivre des projets authentiques avec les élèves et aussi, pour entreposer les créations en cours de processus et faire des présentations significatives à la communauté de l'Écollectif (parents, élèves).

Le présent projet éducatif 2019-2022 est le fruit du travail des différents acteurs de l'école : personnel de l'école, parents, élèves et membres du conseil d'établissement. Un comité de pilotage composé de 3 enseignants, des directions et de 7 parents a été formé. C'est celui-ci qui a structuré la démarche de révision, planifié les différentes étapes de consultation, recueilli et analysé les données et participé à l'élaboration de ce document qui a été soumis à l'équipe-école et ensuite au CÉ pour adoption. Les enseignants ont recueilli les commentaires et perceptions des élèves quant à leur école à l'aide d'une liste de questions précises. Les parents, quant à eux, ont été invités à répondre à un sondage et à participer à un café-rencontre.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Enjeu de l'école	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	indicateur	Situation actuelle	Cible
L'identité alternative		Offrir des activités et des projets, issus d'un processus démocratique, qui tiennent compte des intérêts et de la motivation des élèves afin de favoriser leur <u>engagement</u> . *pédagogie active	Maintenir le nombre d'activités et de projets offerts en concordance avec la philosophie du REPAQ.	Nombre de projets significatifs vécus par élève	4 projets significatifs par élève par année	Minimum de 4 projets significatifs par élève par année
Le bien-être physique et psychologique	<p>S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assure que chaque élève participe à au moins une activité.</p> <p>S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS.</p>	Offrir un milieu de vie sain et sécuritaire favorisant les <u>saines habitudes</u> et un mode de <u>vie physiquement actif</u> .	<p>Maintenir le nombre d'actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation.</p> <p>Maintenir notre participation au programme « À l'école, on bouge ! »</p>	Le nombre d'actions réalisées	20 actions annuelles	20 actions annuelles

Enjeu de l'école	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	indicateur	Situation actuelle	Cible
La réussite scolaire et le développement global des élèves	Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4 ^e et de 6 ^e année.	Offrir un <u>milieu stimulant</u> favorisant la <u>réussite</u> de tous les élèves tant sur le plan académique que personnel et social. Stimuler une identité liée au <u>plaisir d'apprendre</u> et de <u>découvrir</u> .	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % (C+) en français de 4^e année en 2021-2022. • Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % (C+) en français de 6^e année en 2021-2022. 	Les taux de réussite aux épreuves ministérielles de juin 2022 des élèves de 4 ^e et de 6 ^e année	4 ^e année : 85,4 % 6 ^e année : 86,4 %	4 ^e année : 90,4 % 6 ^e année : 91,4 %
L'écologie et le développement durable		Développer, chez l'élève, des habitudes de <u>citoyen responsable</u> en lien avec les enjeux environnementaux.	Augmenter ou bonifier les actions réalisées dans l'année en lien avec les cinq R (refuser, réduire, réutiliser, recycler, réformer)	Nombre d'actions réalisées	9 actions annuelles	# actions bonifiées ou # actions augmentées
L'implication et la collaboration des parents		Offrir un milieu ouvert à <u>l'implication</u> et à la <u>collaboration</u> saine des parents afin de bonifier l'offre aux élèves.	Définir les cadres d'une implication et d'une saine collaboration des parents (rôles, zones et moyens).	Élaboration d'un cadre de référence	Aucun cadre	Cadre ou politique d'implication
La communication		Adopter un mode de <u>communication sain et efficace</u> répondant aux besoins de chacun (parents, élèves et personnel).	Améliorer les modes de communication au sein et entre l'équipe-école et la communauté.	Élaboration d'un plan de communication	Aucun plan défini	Plan de communication de l'école

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. Les moyens choisis annuellement par les enseignants et appuyés par la direction seront présentés pour information au conseil d'établissement. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.